



Scinder un crédit commun en deux suite à une séparation

Par **Alana**, le **18/02/2008** à **11:27**

Bonjour,

Mon ami a un crédit commun avec son ex-compagne jusqu'en 2010.

J'aimerais savoir si il y a une possibilité de scinder ce crédit en deux de façon à ce qu'il n'y est plus de problème d'argent entre eux.

En effet, nous aimerions ouvrir un compte commun mais nous n'osons pas car si des problèmes d'argent subsistent sur le compte de son ex-compagne, je serai par contagion aussi exposée. Ce qui nous laisse dans l'impasse, nous devons attendre encore 2 ans et 2 ans ça peut être long.

De plus, cette personne a régulièrement des soucis financiers ce qui met mon ami dans des situations délicates ce qui engendrent souvent des discordes entre nous.

Merci de vos réponses.